



# LE JOURNAL DE LA DÉPUTÉE

CÉCILE RILHAC  
3<sup>ème</sup> circonscription du Val-d'Oise



Permanence parlementaire  
55 Boulevard du Havre  
95220 Herblay-sur-Seine

**Pour prendre rendez-vous :**

[cecile.rilhac@assemblee-nationale.fr](mailto:cecile.rilhac@assemblee-nationale.fr)

01 39 97 29 28

## La 3<sup>ème</sup> circonscription

- Beauchamp
- Bessancourt
- Béthemont-la-Forêt
- Chauvry
- Cormeilles-en-Parisis
- Frépillon
- Herblay-sur-Seine
- La Frette-sur-Seine
- Le Plessis-Bouchard
- Montigny-lès-Cormeilles
- Pierrelaye
- Taverny

Mes chers concitoyens,

Le mercredi 31 mars, de nouvelles mesures nationales destinées à freiner la circulation active du virus sur notre territoire ont été annoncées.

Plus d'un an après le début de la crise, le contexte sanitaire reste tendu, particulièrement dans notre département du Val-d'Oise, confronté à un nombre élevé de contaminations, ce qui doit nous inciter à la plus grande vigilance.

Depuis plusieurs mois, nous vivons une période extrêmement éprouvante et nous aspirons tous à retrouver une vie normale. Ces nouvelles dispositions temporaires doivent permettre à notre système de santé de faire face à cette troisième vague. La responsabilité des Françaises et des Français, que je veux saluer une nouvelle fois, reste un atout décisif pour faire reculer l'épidémie. Les prochaines semaines s'annoncent difficiles et il nous faut tenir encore, dans l'attente de lendemains meilleurs.

Dans cette optique, l'accélération de la campagne de vaccination est indispensable. Elle est en effet notre meilleure chance de protéger notre population et de progressivement mettre fin à cette crise. Pour y parvenir, le calendrier annoncé doit être tenu. La vaccination doit poursuivre sa montée en puissance.

Dans le Val-d'Oise, le taux d'incidence reste très élevé, mais décroît progressivement. Il nous faut poursuivre nos efforts pour continuer à inverser cette tendance. Nos centres de vaccination doivent bénéficier de l'augmentation de livraison des doses prévue dans les prochaines semaines.

C'est en restant unis, solidaires et responsables que nous traverserons cette période. Ensemble, nous pouvons le faire.

Je vous souhaite une bonne lecture. Prenez soin de vous et de vos proches !

**Cécile RILHAC**  
Votre députée



Cécile Rilhac



@Cecile\_Rilhac

# Actualités en circonscription

## Journée internationale des droits des femmes : échange avec la FCE du Val-d'Oise



Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Cécile RILHAC était conviée par la délégation du Val-d'Oise de l'Association *Femmes Chefs d'Entreprise* (FCE) à un temps d'échange autour des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, aux côtés de femmes – et d'hommes – venant d'horizons différents.

Les participantes et participants ont ainsi abordé un éventail de sujets recouvrant aussi bien leurs vies professionnelles que personnelles. Les échanges ont été enrichissants et constructifs pour faire avancer cette grande cause. Merci à la FCE du Val-d'Oise pour l'organisation de cette rencontre à laquelle a participé l'humoriste Madame Olivia MOORE, qui a animé les échanges avec entrain.

## Montigny-lès-Cormeilles : rencontre avec le comité du Secours Populaire Français

Le 2 avril, Madame la députée était à Montigny-lès-Cormeilles, aux côtés de Monsieur le Maire Jean-Noël CARPENTIER, à la rencontre du comité local du Secours Populaire Français.



La députée a pu échanger avec les membres du comité sur leurs activités solidaires pendant cette période de crise. Dans le Val-d'Oise, ce sont près de 1 000 bénévoles du Secours Populaire Français qui s'investissent dans de nombreux domaines, au service des familles aidées. Merci à l'ensemble des équipes pour leur accueil et la qualité des temps d'échange. Félicitations à l'ensemble des bénévoles du Secours Populaire Français pour leur investissement, leur motivation et leur générosité, particulièrement précieux pour affronter ce moment difficile.

## A15 : le Ministre des Transports répond à la députée



En février 2021, Madame RILHAC, avec ses collègues parlementaires du Val-d'Oise, interpellait le Gouvernement concernant le projet de réserver la voie de gauche de l'A15 au covoiturage, sur 8 km, entre Franconville et le pont de Gennevilliers.

La députée soulignait que si le covoiturage est bien une réelle solution écologique, qui pourrait contribuer à résorber les embouteillages sur l'A15, les conditions actuelles ne sont pas réunies pour la réalisation d'un tel projet. De plus, la promotion du covoiturage ne lui semble pas opportune au regard des exigences de distanciation physique induites par la crise sanitaire.

Aussi, attentif aux réserves émises par les parlementaires et à leur souhait d'une plus large concertation sur ce projet, Monsieur le Ministre délégué chargé des Transports Jean-Baptiste DJEBBARI a adressé une réponse à Madame la députée, dont vous pouvez prendre connaissance en [cliquant ici](#).

La position de Cécile RILHAC sur ce projet reste ferme : avant toute mise en œuvre, il doit être examiné avec les élus locaux, les acteurs économiques et les citoyens. Les décisions prises devront veiller à ce que les conditions de circulation, sur un axe déjà très chargé, ne soient pas altérées.

# Actualités en circonscription

## Rencontres locales : la députée poursuit le tour des commerces de proximité

Au cours des dernières semaines, Cécile RILHAC a poursuivi ses rencontres avec les commerçants et entrepreneurs locaux de notre circonscription autorisés à maintenir leur ouverture en se rendant à Beau-champ, Frépillon et Bessancourt.

La députée a pu continuer à informer nos commerçants sur les aides de l'État auxquels ils peuvent prétendre. En effet, dans le contexte actuel, ils sont confrontés à un ralentissement de leurs activités qui, plus que jamais, rend indispensable la prolongation des mesures de soutien mises en place depuis plus d'un an. Les commerces locaux sont très importants pour le dynamisme et l'attractivité de nos territoires.



## Éducation : Réunion avec la Rectrice et la Directrice académique du Val-d'Oise



Le 11 mars, Madame la députée répondait favorablement à l'invitation de Madame Guyène MOUQUET-BURTIN, Directrice académique du Val-d'Oise, à une réunion sur les enjeux éducatifs dans le Val-d'Oise en présence de Madame Charline AVENEL, Rectrice de l'Académie de Versailles et des parlementaires du département.

Au cours de cette réunion, les participants ont échangé autour des moyens alloués au Val-d'Oise pour l'année scolaire 2021-2022, qui sera marquée par une nouvelle hausse du nombre d'élèves dans le département. Les discussions ont également porté sur les grands projets éducatifs qui seront mis en œuvre dans le Val-d'Oise.

## Taverny : échange avec la Mission Locale sur l'insertion des jeunes

Le 2 avril, Madame la députée se rendait à Taverny pour un temps d'échange à la Mission Locale, en présence de Madame la Directrice Kareen RAOULX et Madame Lucie MICCOLI, Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse et de l'Insertion professionnelle.

Les échanges, très constructifs, ont notamment porté sur le déploiement du plan « *1 jeune, 1 solution* » dans notre circonscription, sur les projets de la Mission Locale tabernaciennne en faveur de l'insertion des jeunes ainsi que sur l'ensemble des mesures indispensables destinées à les accompagner pendant cette période de crise.



## Béthemont-la-Forêt : le lave-sabots labellisé patrimoine d'intérêt régional



Le 1<sup>er</sup> avril, le lave-sabots de Béthemont-la-Forêt, bâti au début du XIX<sup>e</sup> siècle, a été labellisé patrimoine d'intérêt régional. Cette distinction permettra à cet aménagement historique de notre circonscription, l'un des derniers en Île-de-France, de bénéficier d'aides en investissement qui financeront sa restauration.

Cécile RILHAC tient à saluer cette annonce. La préservation des sites remarquables de notre circonscription est indispensable pour la valorisation de notre territoire et de nos spécificités locales.

# Actualités en circonscription

## Numérique éducatif : Cécile RILHAC se rend dans les écoles



Dans le cadre du suivi du projet Territoires Numériques Éducatifs (TNE), dont le Val-d'Oise est l'un des deux départements pilotes, Cécile RILHAC, au cours des dernières semaines, s'est rendue dans plusieurs écoles de notre circonscription concernées par ce projet, à Pierrelaye, Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine et Béthemont-la-Forêt. Pour rappel, ce projet, financé par l'État à hauteur de 27 millions d'euros, vise à équiper les écoles, les professeurs et les élèves en matériel numérique ainsi qu'à proposer des formations à la maîtrise de ces équipements.

Dans chaque école visitée, la députée a pu constater l'intérêt de ce projet. Le matériel numérique est opérationnel. Madame RILHAC milite pour que ce projet soit élargi à toutes les villes du Val-d'Oise et continuera ce suivi dans les prochaines semaines. Merci aux directrices et directeurs d'école, aux enseignants, aux inspecteurs de l'Éducation nationale, aux maires et élus locaux qui ont été présents. Bravo à tous les acteurs impliqués dans ce projet indispensable pour nos élèves !

## Sapeurs-pompiers : visite du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le 19 mars, Madame RILHAC se rendait au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val-d'Oise, à la rencontre de Monsieur le Contrôleur Général Marc VERMEULEN, pour des échanges enrichissants sur les activités des sapeurs-pompiers du Val-d'Oise, mobilisés sans relâche depuis le début de la crise sanitaire.



La députée a également eu l'occasion de visiter le centre opérationnel de traitement des appels et de découvrir les nouveaux équipements utilisés pour répondre aux défis humains, matériels et logistiques qui se posent lors des interventions. L'occasion de constater que les sapeurs-pompiers de notre département se dotent des moyens nécessaires pour nous porter assistance avec rapidité et efficacité. Un grand merci à Monsieur le Contrôleur général Marc VERMEULEN et à ses équipes pour leur accueil et pour cette belle visite. Bravo à l'ensemble des sapeurs-pompiers du Val-d'Oise !

## Bessancourt : visite d'une boutique de productions locales



Le 26 mars, Madame Cécile RILHAC visitait une boutique éphémère de productions locales à Bessancourt. Installée dans des locaux mis à disposition par la municipalité, elle sera ouverte jusqu'au 2 mai prochain.

Avec un large choix de produits, cette boutique met en avant les spécificités locales et artisanales du Val-d'Oise. On peut ainsi y trouver des fruits et légumes, fromages, confitures, chocolats et d'autres produits de qualité et de saison venant du Val-d'Oise. Notre département possède un réel savoir-faire artisanal dans de nombreux domaines.

Le soutien à nos producteurs et artisans locaux, qui participent directement à la valorisation et à l'attractivité de notre territoire, est essentiel, particulièrement pendant cette période difficile. Merci au gérant de cette boutique pour son accueil et félicitations à lui pour cette belle initiative.

# Actualités en circonscription

## Le Plessis-Bouchard : la députée interroge le Ministre des Transports sur le mur végétal anti-bruit

Le 2 mars, Madame Cécile RILHAC interrogeait dans l'hémicycle Monsieur le Ministre délégué chargé des Transports Jean-Baptiste DJEBBARI sur le projet de mur végétal anti-bruit porté par le collectif *PlesSilence*, formé par les riverains de l'autoroute A115 au niveau de la commune du Plessis-Bouchard. Cette installation serait plus écologique et moins onéreuse qu'un mur traditionnel, tout en répondant à cette problématique de tranquillité publique que Madame RILHAC suit depuis son élection.

La députée apporte tout son soutien à ce projet citoyen et souhaite le financement d'une étude d'impact afin d'analyser les retombées possibles de cet aménagement. Retrouvez [ici](#) la question de la députée et la réponse du Ministre.



## Jeunesse : des boîtes solidaires pour les étudiants du Val-d'Oise



Le 1<sup>er</sup> avril, Madame la députée s'est rendue sur le campus de l'Université de Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, à la rencontre de l'association étudiante *Les Eco-Droits*, qui distribue des paniers solidaires aux étudiants en difficulté.

À cette occasion, Claire, habitante de Beauchamp, était également présente pour son opération « 3, 2, 1...Solidaritez », qui consiste à collecter des produits afin de confectionner des boîtes solidaires à destination des étudiants comme de toutes les personnes fragilisées par la crise. Un grand merci et bravo à l'association *Les Eco-Droits* ainsi qu'à Claire pour ces belles actions solidaires essentielles.

## Pierrelaye : commémoration du 19 mars 1962

Le vendredi 19 mars marquait la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc. À cette occasion, Madame RILHAC était à Pierrelaye, aux côtés de Monsieur le Maire Michel VALLADE, afin de déposer une gerbe.



La députée a également tenu à faire livrer une gerbe dans chacune des six autres villes de notre circonscription qui ont organisé une cérémonie à huis clos : Beauchamp, Béthemont-la-Forêt, Cormeilles-en-Parisis, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles et Taverny. Merci à chacune et chacun des Maires qui ont accepté de déposer ces gerbes au nom de Cécile RILHAC.

## Fin de vie : visite du service de soins palliatifs du CHU d'Argenteuil



Le 31 mars, Madame la députée était invitée au Centre Hospitalier Universitaire d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, pour un échange constructif et enrichissant avec les personnels soignants sur la fin de vie.

Madame RILHAC a également eu l'occasion de visiter le service des soins palliatifs. Merci au Docteur VAZELLE et à ses équipes pour leur accueil. Un grand bravo et merci à l'ensemble de nos soignants !

# Actualités en circonscription

## Lutte contre les discriminations : la Ministre Élisabeth MORENO se rend dans le Val-d'Oise



Le 19 mars, Madame Cécile RILHAC, aux côtés de sa collègue Madame Fiona LAZAR, participait au déplacement de Madame Élisabeth MORENO, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances au Lycée Georges Braque à Argenteuil, dans le Val-d'Oise. Madame RILHAC a eu plaisir à retrouver le lycée dans lequel elle a enseigné pendant 16 ans.

Aux côtés de Madame la Ministre, Madame la députée a visité une exposition consacrée à la thématique « *Éducation et LGBTI+, un peu d'histoire pour lutter contre les discriminations* », avant

de prendre part à un temps d'échange avec des enseignants, des lycéennes et lycéens sur des sujets tels que l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences faites aux femmes ou la promotion de la tolérance. Madame RILHAC tient à saluer l'engagement de Madame la Ministre sur ces questions essentielles. Bravo à toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation des toutes ces actions.

## Montigny-lès-Cormeilles : organisation d'une journée de vaccination

Le 10 avril, Cécile RILHAC était à Montigny-lès-Cormeilles, aux côtés de Monsieur le Maire Jean-Noël CARPENTIER, à l'occasion de l'organisation d'une journée de vaccination contre la covid-19 au complexe sportif Pierre-Carlier, aménagé à cet effet par le personnel de la commune.



Au cours de cette journée, 150 doses de vaccin ont été injectées à des personnes de 70 ans et plus. Le centre restera aménagé pour l'injection des secondes doses et opérationnel pour l'organisation de journées de vaccination supplémentaires. Félicitations et merci aux personnels soignants et à l'équipe municipale pour leur investissement et leurs efforts qui ont permis le bon déroulement de cette journée, au cours de laquelle Monsieur le Sous-Préfet d'Argenteuil Philippe MALIZARD a été présent. Le Val-d'Oise est aujourd'hui le département qui a le plus vacciné ses aînés. Un effort à poursuivre !

## Plan de relance : le comité départemental poursuit ses travaux



Au cours des dernières semaines, Madame RILHAC a participé à plusieurs réunions du comité départemental du plan de relance, chargé du déploiement du [plan France Relance](#) dans notre département. À ce titre, un Sous-Préfet à la Relance a été nommé dans le Val-d'Oise, ce qui est une excellente nouvelle pour notre territoire. Madame la députée tient à saluer cette nomination.

Sur le terrain, des premières décisions ont été mises en œuvre, notamment dans le domaine de la compétitivité économique. Ainsi, en mars, 12 entreprises valdoisiennes ont reçu des aides de la part de l'État afin de développer des projets utiles et innovants dans le contexte de la crise. Au niveau de la transition écologique, 2 entreprises du département ont été sélectionnées pour recevoir des subventions qui financeront leurs initiatives en termes de gestion et de recyclage des déchets. Le Val-d'Oise doit bénéficier des mesures de soutien prévues et la députée salue ces annonces.

# Actualités en circonscription

## SIAAP : réunion sur le suivi de l'incendie de l'usine Seine Aval



Le 5 mars, Cécile RILHAC participait à une nouvelle réunion consacrée aux suites de l'incendie de l'usine Seine Aval du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), survenu le 3 juillet 2019. Dans le Val-d'Oise, plusieurs communes de notre circonscription avaient été impactées.

Les participants ont pris connaissance du rapport final de l'audit de sécurité de ce site classé « Seveso » et poursuivi l'examen du plan d'intervention mis en place. Les élus et les habitants des territoires concernés doivent connaître les actions qui seront mises en œuvre.

## Politique de la Ville : réunion avec le Préfet du Val-d'Oise

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire a accru la mobilisation des acteurs de la politique de la ville dans l'accompagnement des habitants des quartiers les plus impactés. Le 29 janvier, le comité interministériel des villes (CIV) faisait part de sa volonté d'amplifier l'engagement de l'État, à travers un certain nombre de mesures, afin de répondre aux enjeux des quartiers. À cette occasion, Monsieur le Premier Ministre Jean CASTEX annonçait le déblocage d'une enveloppe de 3,3 milliards d'euros supplémentaires dédiés à la politique de la ville, pour accompagner la relance et améliorer la vie des habitants des 1 514 quartiers prioritaires, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Cécile RILHAC tient à saluer ces annonces.



Le 3 mars, Madame la députée participait à une réunion organisée par Monsieur le Préfet du Val-d'Oise Amaury DE SAINT-QUENTIN, en présence de Monsieur le Préfet délégué pour l'Égalité des Chances du Val-d'Oise Xavier DELARUE. Lors de cet échange, l'ensemble des mesures du CIV ont été présentées. Les participants ont également abordé la déclinaison opérationnelle de ces annonces, afin que les engagements de l'État se traduisent de manière concrète dans le Val-d'Oise par des mesures axées sur l'éducation, la sécurité, le logement, l'emploi et l'insertion. Ces réunions se poursuivront dans les prochaines semaines.

## Protection civile : rencontre avec les bénévoles du Val-d'Oise



Le 5 mars, Madame la députée répondait favorablement à l'invitation des bénévoles de la Protection Civile du Val-d'Oise à une rencontre sur le terrain. Après les échanges dans les locaux départementaux, Madame RILHAC a participé, aux côtés des bénévoles de la Protection Civile, à une maraude organisée avec les bénévoles de l'Association *Ensemble, Ici et Ailleurs* de Bessancourt. L'occasion de découvrir, au plus près du terrain, leurs actions et de saluer l'engagement indispensable des bénévoles dans le contexte de crise actuelle.

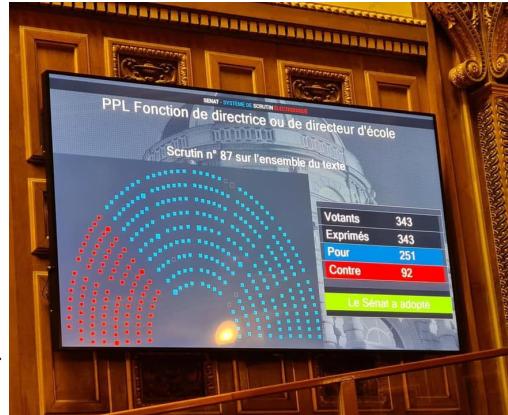
Les 2500 bénévoles de la Protection Civile sont constamment mobilisés sur l'ensemble du territoire national au service de nos concitoyens. La députée tient à leur adresser ses encouragements. Leur engagement et leur dévouement doit être reconnu et apprécié de tous. Merci à chacun d'eux pour cette soirée riche en découvertes.

# Actualités à l'Assemblée nationale

## Direction d'école : la proposition de loi de Cécile RILHAC adoptée au Sénat

Le 10 mars, la proposition de loi n°2951 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école a été adoptée en première lecture au Sénat par 251 voix pour et 92 contre. Pour rappel, ce texte de loi avait été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 24 juin 2020. Il est maintenant en attente d'un second examen par les députés.

Cécile RILHAC tient à saluer ce vote et adresse ses remerciements à ses collègues sénateurs. Il s'agit d'une étape importante dans la reconnaissance indispensable du métier de directeur d'école, pour laquelle Madame la députée sera toujours mobilisée.



## Prêts Garantis par l'État : la députée alerte le Ministre de l'Économie sur la durée des remboursements

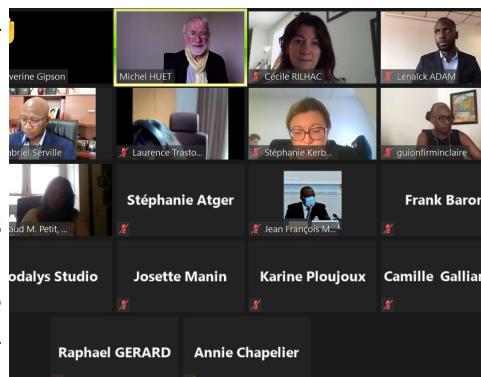


Le 14 janvier 2021, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance Monsieur Bruno LE MAIRE annonçait la possibilité, pour les entreprises ayant contracté un prêt garanti par l'État en 2020, de différer le remboursement d'une année supplémentaire. Cette annonce, que la députée salue, était très attendue.

Aussi, afin de soutenir nos entreprises, Madame la députée a adressé un courrier à Monsieur le Ministre afin de lui soumettre la possibilité que la durée maximale des remboursements, aujourd'hui fixée à 6 ans, puisse également être allongée sans augmentation significative des taux d'intérêts. [Cliquez ici](#) pour lire ce courrier.

## Outre-mer : Cécile RILHAC nommée secrétaire d'une commission d'enquête

Le 17 février, une commission d'enquête sur la lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane a été installée. Cécile RILHAC en a été désignée secrétaire. L'orpaillage est la recherche et l'exploitation artisanale de l'or dans les cours d'eau, particulièrement dans les fleuves.



Depuis plusieurs semaines, cette commission d'enquête mène des auditions afin d'approfondir la connaissance des impacts sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux des activités d'orpaillage illégal en Guyane. Les conclusions rendues contribueront à l'élaboration de la réforme du Code minier annoncée par le Gouvernement.

## Vaccination des personnels éducatifs : interpellation du Ministre de l'Éducation nationale



Avec plusieurs de ses collègues députés, Madame Cécile RILHAC a interpellé par courrier Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports Jean-Michel BLANQUER afin de demander que les personnels éducatifs puissent se faire vacciner contre la covid-19 dans les meilleurs délais. [Cliquez ici](#) pour lire ce courrier.

Cette initiative permettrait de maintenir l'ouverture des établissements scolaires tout en protégeant les personnels éducatifs et les enfants. De fait, elle réduirait les risques de contamination des parents.

# Actualités à l'Assemblée nationale

## Fonction publique : audition de la Ministre Amélie DE MONTCHALIN



[www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

Le 16 mars, la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale auditionnait Madame Amélie DE MONTCHALIN, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, sur le programme en faveur de l'égalité des chances pour l'accès à la fonction publique.

L'enjeu de ce programme est de combattre les inégalités à la racine en faisant sauter les verrous économiques, sociaux ou géographiques qui limitent encore l'accès à la haute fonction publique, notamment pour les personnes issues des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées.

Madame RILHAC a interrogé Madame la Ministre sur les dispositions prévues pour renforcer l'apprentissage dans la fonction publique, en particulier au sein des administrations d'État, des collectivités territoriales et des établissements publics. *Retrouvez [ici](#) la question de la députée et la réponse de la Ministre.*

## Sport : les députés adoptent une proposition de loi

Le 19 mars, les députés ont donné leur feu vert à l'adoption de la proposition de loi n°3808 visant à démocratiser le sport en France. Ce texte législatif vise à poursuivre les actions déjà engagées dans le domaine sportif depuis 2017, en proposant un ensemble de dispositions relatives au développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, au renouvellement du cadre de la gouvernance des fédérations ainsi qu'au modèle économique sportif.

Au cours des débats, Madame Cécile RILHAC a fait adopter plusieurs amendements visant à mieux inclure les représentants des personnes en situation de handicap dans la gouvernance des fédérations et des conférences régionales du sport. *Cliquez [ici](#) pour retrouver plus d'informations sur cette proposition de loi et pour lire les amendements de Madame la députée.*



## Soins palliatifs et fin de vie : la députée demande la pérennisation du centre national



Par le décret n°2021-114 du 2 février 2021, le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier VÉRAN annonçait la prolongation de l'existence du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV) jusqu'au 31 décembre 2021. Créé en janvier 2016 pour une durée de 5 ans, le CNSPFV est notamment chargé de contribuer à une meilleure connaissance des conditions de la fin de vie et des soins palliatifs, des pratiques d'accompagnement et de leurs évolutions, ainsi que de l'organisation territoriale de la prise en charge des patients et de leur entourage.

Avec plusieurs de ses collègues députés membres du groupe d'études sur la fin de vie, Cécile RILHAC a saisi le Ministre, par courrier, afin de lui soumettre la possibilité que le CNSPFV puisse être pérennisé au-delà du 31 décembre 2021, dans le contexte de lancement d'un nouveau plan national de développement des soins palliatifs par le Gouvernement. Vous pouvez lire ce courrier [ici](#).

# Actualités à l'Assemblée nationale

## Commission : audition du Ministre de l'Éducation nationale

Le 9 mars, la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale auditionnait Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports sur l'actualité et les enjeux éducatifs, notamment dans le contexte de crise sanitaire.



Madame RILHAC a interrogé Monsieur le Ministre BLANQUER sur les dispositions prévues pour renforcer la présence des assistants d'éducation (AED) dans les établissements scolaires. Ils sont en effet essentiels, pour soutenir les équipes scolaires et pédagogiques et pour accompagner les élèves. *Retrouvez [ici](#) cet échange.*

## Infirmières puéricultrices : la députée interroge le Ministre des Solidarités et de la Santé



En septembre 2020, le Ministère des Solidarités et de la Santé publiait le rapport des 1000 premiers jours, élaboré par une commission d'experts. Issu de la concertation nationale pour la protection de l'enfance de mars 2019, ce rapport est révélateur de la priorité accordée à la protection maternelle et infantile, dans laquelle les infirmières puéricultrices ont une expertise et un rôle déterminants. Aussi, il est impératif de considérer les spécificités et l'avenir de la profession d'infirmière puéricultrice.

C'est dans ce sens que Madame la députée a adressé une question écrite à Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier VÉRAN. *Cliquez [ici](#) pour lire cette question écrite.*

## Emploi et insertion : échange avec le cabinet de la Ministre Élisabeth BORNE

Le 1<sup>er</sup> mars, Cécile RILHAC prenait part à un temps d'échange avec le cabinet de Madame Élisabeth BORNE, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

L'occasion, pour les participants, d'évoquer les dossiers prioritaires du Ministère pendant cette crise. Les échanges ont notamment porté sur les mesures en faveur de l'apprentissage, le soutien à l'activité à travers l'activité partielle et l'activité partielle longue durée ou encore les mesures de soutien indispensables aux travailleurs précaires, notamment les permittents, qui sont particulièrement fragilisés.



## Plan État-Région : réunion avec le cabinet du Premier Ministre Jean CASTEX



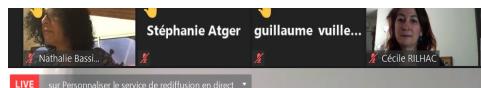
Le 3 mars, Madame Cécile RILHAC participait à une réunion avec le cabinet du Premier Ministre Monsieur Jean CASTEX consacrée au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027 pour l'Île-de-France. Le CPER est un document par lequel l'État et une région s'engagent sur la programmation et le financement de projets importants d'aménagement d'un territoire. Le Val-d'Oise, département francilien, est concerné par le CPER.

En Île-de-France, l'État prévoit ainsi des investissements importants, notamment dans le domaine des transports, de la cohésion sociale et territoriale, de la culture ou encore de l'enseignement supérieur.

# Actualités à l'Assemblée nationale

## Outre-mer : audition de la Ministre déléguée chargée de la Ville

Le 25 mars, la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, dont Madame Cécile RILHAC est vice-présidente, auditionnait Madame Nadia HAI, Ministre déléguée chargée de la Ville.



Lors de cet échange, Madame RILHAC est revenue sur les Portraits de France, un recueil de 318 personnalités, dont 32 sont ultramarines, qui ont contribué à notre Histoire. Il servira notamment à baptiser des rues ou places publiques. Aussi, la députée a interrogé la Ministre sur les initiatives prévues pour poursuivre la mise en lumière de nos Outre-mer et des personnalités ultramarines qui ont fait l'Histoire de la France. Retrouvez [ici](#) la question de la députée, reprise dans les médias ultramarins, ainsi que la réponse de la Ministre.



## Inclusion : la députée demande le renforcement de l'usage de la langue des signes



Membre du groupe d'études Handicap Inclusion de l'Assemblée nationale, Cécile RILHAC a adressée une question écrite, [disponible ici](#), à Madame la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées Sophie CLUZEL afin de l'interroger sur les dispositions prévues pour poursuivre la diffusion et l'utilisation de la langue des signes françaises (LSF), notamment dans les domaines de l'éducation ou de l'emploi.

Si les avancées de la LSF ont extrêmement importantes, il pourrait être envisageable d'aller plus loin afin de renforcer davantage son usage, particulièrement à l'heure où la crise sanitaire impose le port du masque et de fait limite très fortement la lecture labiale.

## Sapeurs-pompiers : Cécile RILHAC souhaite la suppression de la surcotisation salariale

Avec plusieurs de ses collègues députés, Madame RILHAC a saisi, par courrier, Monsieur le Ministre de l'Intérieur Gérald DARMANIN afin de demander la suppression de la surcotisation salariale pour les sapeurs-pompiers professionnels. Vous pouvez lire ce courrier [ici](#).



La suppression totale de cette surcotisation, versée à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), permettrait de revaloriser la prime de feu et d'augmenter le pouvoir d'achat des sapeurs-pompiers professionnels.

## Accueil des jeunes enfants : interpellation du Ministre Olivier VÉRAN sur le protocole sanitaire



Dans le cadre de la crise sanitaire, les consignes nationales pour les modes d'accueil des jeunes enfants disposent que leur accueil soit suspendu en cas de fièvre. Néanmoins, chez les enfants, les poussées dentaires peuvent s'accompagner de fièvres, ce qui oblige fréquemment les parents à devoir les retirer des organismes d'accueil alors que l'apparition des ces fièvres est due à la croissance de leur enfant.

Aussi, Madame la députée a rédigé un courrier à l'attention de Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier VÉRAN afin de l'alerter cette situation problématique. Retrouvez ce courrier [ici](#).

# Actualités à l'Assemblée nationale

## Handicap : réunion avec la Ministre Sophie CLUZEL

Le 1<sup>er</sup> avril, à la veille de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, Madame Cécile RILHAC prenait part à un temps d'échange avec Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées. L'occasion, pour Madame la Ministre, de présenter son plan d'action pour cette journée ainsi que les perspectives et prochaines étapes de son action ministérielle sur le handicap.

Madame RILHAC l'a interrogée sur la reconnaissance des écoles proposant un enseignement adapté aux élèves en situation de handicap en grande difficulté dans le système ordinaire. La mise en place de cette disposition, introduite dans la loi pour une école de la confiance par un amendement de la députée, est en effet indispensable pour l'amélioration de la scolarisation des élèves à besoins particuliers.

## Jeux vidéo : la députée questionne la Ministre sur les risques chez les jeunes

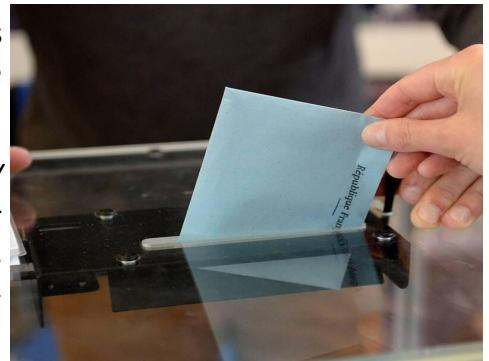


La crise sanitaire, qui augmente le temps passé à domicile, a remis en lumière la problématique des addictions aux jeux vidéo, particulièrement chez les publics jeunes. Un temps excessif passé à jouer a des répercussions négatives sur la santé et expose parfois ces publics fragiles à des contenus dangereux pour leur équilibre psychique.

Aussi, Madame Cécile RILHAC a adressé une question écrite à Madame la Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement Sarah EL HAÏRY afin de l'interroger sur les actions préventives envisagées pour lutter contre l'usage excessif des jeux vidéo chez les jeunes. [Cliquez ici](#) pour lire cette question écrite.

## Vote à 16 ans aux élections municipales : Cécile RILHAC intervient sur RMC

Le 21 mars, Madame la députée cosignait une [tribune](#), publiée dans le *Journal du Dimanche*, en faveur de la mise en place du droit de vote à 16 ans aux élections municipales.



Le 22 mars, Madame RILHAC intervenait dans l'émission « Neumann/Lechypre » sur RMC. À cette occasion, la députée est revenue sur cette prise de position, en expliquant les raisons pour lesquelles l'abaissement du droit de vote à 16 ans pour les élections municipales lui semble souhaitable. Vous pouvez écouter [ici](#) cette séquence.

## Outre-mer : remise d'un rapport sur les discriminations à la Ministre Élisabeth MORENO



Le 24 mars, Cécile RILHAC, aux côtés de ses collègues Josette MANIN et Maud PETIT, participait à une réunion avec Madame Élisabeth MORENO, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. À cette occasion, les députées ont remis et présenté leur [rapport](#) sur les discriminations en Outre-mer à la Ministre, très engagée sur cette thématique.

Issu de 80 auditions, ce rapport contient 45 recommandations pour lutter contre les discriminations dans les territoires ultramarins.

# Actualités à l'Assemblée nationale

## Développement solidaire et lutte contre les inégalités mondiales : adoption d'un projet de loi

Le 2 mars, les députés ont solennellement voté, à l'unanimité (502 voix pour) en faveur [du projet de loi de programmation n°3699](#) relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.



Cécile RILHAC salue ce vote. Avec ce texte, la France entend se donner les moyens de lutter plus efficacement contre les inégalités et de mieux protéger les biens publics mondiaux, en particulier la santé, le climat, l'éducation, la biodiversité. Madame la députée tient à saluer l'engagement sur ce texte de sa collègue Madame la députée Marielle DE SARNEZ, qui nous a malheureusement quitté le 13 janvier 2021.

## Banque de France : Cécile RILHAC questionne le Ministre de l'Économie



Depuis le début de la crise sanitaire, la Banque de France connaît une augmentation inédite de ses activités due à l'afflux des sollicitations des entreprises et des particuliers fragilisés par cette période difficile. Les antennes locales jouent un rôle primordial en matière de lutte contre l'exclusion bancaire ou de soutien des bassins d'emplois.

Aussi, Madame Cécile RILHAC a adressé une question écrite à Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance afin de lui demander de porter une attention particulière aux effets de la crise sur les activités de la Banque de France et notamment des antennes locales. Retrouvez [ici](#) cette question écrite.

## Enseignement supérieur : interpellation de la Ministre Frédérique VIDAL sur les étudiants en BTS

Avec plusieurs de ses collègues députés, Madame Cécile RILHAC a interpellé, par courrier, Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique VIDAL sur les difficultés actuelles rencontrées par les étudiants en BTS. En plus de faire face à la crise sanitaire, qui impacte considérablement leurs études, ceux-ci sont également confrontés à des difficultés pédagogiques et peinent à trouver des stages.

Aussi, la députée a adressé à un courrier à Madame la Ministre pour lui demander d'accompagner au mieux les étudiants en BTS, afin qu'ils valident leur diplôme dans les meilleures conditions possibles. Retrouvez [ici](#) ce courrier ainsi que la réponse de la Ministre.



**Cécile RILHAC**  
**Députée du Val-d'Oise**  
**55 boulevard du Havre**  
**95220 Herblay-sur-Seine**  
**[www.cecile-rilhac.fr](http://www.cecile-rilhac.fr)**